



Droit du père en attente du jugement

Par **SAMLOUKY**, le **12/07/2015** à **22:54**

bonjour, je suis mère d'une petite fille de 3 ans et nous sommes séparés avec son père depuis 1 an et demi. Nous sommes passés devant le tribunal le 3 avril 2014, mais le compte rendu ce fait qu'au mois d'août. Le juge a donné son verdict oralement en précisant 1 week-end tous les 15 JOURS au papa et 1 semaine en juillet/août. N'ayant pas de papier officielle, il a voulu la prendre chez lui la semaine du 14 juillet je lui ai répondu que j'avais autre chose de prévu avec ma fille le 14 et 15 juillet. Il m'a répondu par sms qu'il la prendrait la semaine après le 14. Sauf qu'il l'a prise pour le week-end comme d'habitude chez mes parents car je travaillais, il ne l'a jamais ramenée. Sachant qu'il devait la ramener à 18h. Je l'appelle de mon boulot en lui demandant pourquoi il n